République Démocratique du Congo

CNSA

Conseil National de Suivi de l'Accord et du Processus Electoral

Le Cabinet du Président

COMMUNICATION DU CNSA N°037/CNSA/2025
du 02 septembre 2025

Vu la Résolution 2348 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, adoptée à sa 7910e séance le 31 mars 2017, prenant acte de la création du CNSA, conformément à l'article 6 de la Loi organique n° 18/023 du 13 novembre 2018 et aux chapitres V et VI de l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016, le Conseil National de Suivi de l'Accord et du Processus Électoral, en sigle CNSA, s'est réuni le mardi 02 septembre 2025 en session ordinaire hebdomadaire dans la salle des réunions, sise Immeuble du Cinquantenaire, avenue Isiro n°28, Commune de la Gombe, sous la présidence de Monsieur Joseph Olenghankoy Mukundji, son Président.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour, à savoir : **l'organisation du dialogue national inclusif**.

Le CNSA réaffirme que la situation sécuritaire du pays demeure très alarmante. Face à la crise multiforme sans précédent que traverse le pays, le CNSA a continué ses réflexions sur le dialogue national inclusif tant attendu par les fils et filles du pays, en vue d'apporter sa modeste contribution au moment opportun. Le CNSA reste convaincu que ni forum, ni conclave, ni concertation, ni une quelconque autre forme de rencontre ne saurait résorber la crise actuelle en dehors de la tenue d'un véritable dialogue national inclusif.

Le CNSA demande au Président de la République, Chef de l'Etat, qui a réaffirmé son attachement à la tenue d'un dialogue national inclusif, de tout faire pour que le dialogue ait lieu dans les conditions rassurantes pour toutes les parties prenantes.

Adresse Provisoire: Palais du Peuple Salle de Banquet
Téléphone : +243 (0) 82 88 88 838 - E-mail: cabinet@cnsa.cd

Le CNSA décide de poursuivre ses discussions sur les conditions et les modalités d'organisation de ce dialogue en vue de mettre fin aux souffrances inqualifiables que subissent nos populations.

Que l'Eternel Dieu nous guide.

Commencée à 10 heures 35 minutes, la séance plénière a pris fin à 18 heures 17 minutes.

Fait à Kinshasa, le 02 septembre 2025

Joseph OLENGHANKOY MUKUNDJI
Président